



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES **CGT**
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION
PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON
(1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) . PÉTROLE (1388) .
CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET SERVICES
NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES
DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

Vente à perte sur les carburants :

MACRON A TOUT FAUX !

Le gouvernement vient d'annoncer qu'il compte autoriser la vente à perte de carburants à partir de début décembre.

Quelques faits pour y voir clair :

1 - Aux derniers chiffres connus (source CPDP), il y a 10 463 stations-service en France, dont 5 229 de grandes et moyennes surfaces (50 %), 4 308 stations (soit 41 %) de grands pétroliers (dont TotalEnergies et Esso) et enfin, 926 stations de distributeurs indépendants (9 %).

2 - La décomposition du prix du carburant : exemple d'un litre de SP95 au prix de 1,81 € par litre :
a. Prix sortie raffinage : 0,76 € (soit 42 %).
b. Marge distribution (diminuée des remises) : 0,06 € (soit 3 %).
c. Taxes : 0,99 € (soit 55 %).

3 - Profits des pétroliers en 2022 : 20 milliards pour TotalEnergies, 59 milliards pour Esso.

Le prix du carburant est essentiellement composé de taxes. Quand on fait son plein, on va d'abord payer des impôts avant d'engraisser des compagnies pétrolières. Celles-ci ont toutes la même structure interne : concentrer l'essentiel des profits réalisés dans ce qui se nomme « l'amont pétrolier », à savoir l'extraction de brut et sa revente aux filiales du groupe qui vont le raffiner. Ensuite, le raffinage dégage lui aussi des marges et enfin, le réseau de distribution dégage des marges qui sont les plus faibles.

Autoriser la vente à perte sera aisément supportable par les pétroliers, où les profits sont générés ailleurs que dans la distribution, mais aussi par les grandes surfaces qui utilisent les carburants comme produits d'appel, et qui sont déjà distribués très souvent à prix coûtant. **Ceux qui vont trinquer sont les indépendants, qui risquent d'être nombreux à mettre la clé sous la porte, diminuant encore le nombre de stations-service en chute libre depuis des années et en poursuivant la concentration dans le secteur.**

Mais sur ce point, Lemaire a une solution : encore une fois, les aides publiques !

Mais nos impôts doivent-ils servir à subventionner les distributeurs de carburants, alors que l'hôpital et l'école sont en manque désespéré de moyens, telle est la question !

Cette mauvaise solution (pour les usagers de la route) a également l'allure d'une campagne pour promouvoir à nouveau le véhicule électrique, qui est loin d'être la panacée pour le transport de demain !

Pourtant, face à l'inflation qui touche tous les ménages, il existe une autre solution :

1- Fixer réglementairement le prix des carburants, comme avant 1986 en période de forte inflation, et comme dans beaucoup de pays dans le monde aujourd'hui, DOM-TOM compris.

2- Baisser les taxes sur les carburants, taxes injustes qui frappent indistinctement les pauvres comme les riches. Pour mémoire, la France fait partie des pays les plus taxés au monde sur les carburants.

Mais Macron et sa bande peuvent difficilement se passer de cette manne financière, nécessaire à la poursuite de la politique de cadeaux fiscaux faits aux plus riches et aux entreprises, sous prétexte de sauvegarder l'emploi !

Encore une fois, ce gouvernement démontre qu'il est au service des grands groupes, méprisant les distributeurs indépendants qui, souvent, pallient aux « déserts de distribution » de carburants, et méprisant encore davantage les ménages qui continueront d'être des vaches à lait sans réaction forte.

En octobre 2018, les travailleurs et travailleuses ont décidé, à partir d'une hausse des carburants, d'arborer un gilet jaune pour démontrer qu'ils ne voulaient plus être taillables et corvéables à merci. En 2023, quelle sera la réaction du monde du travail face à cette nouvelle attaque de Macron, larbin de la grande bourgeoisie ?

Pour la FNIC-CGT, la question de la mobilisation se pose avec force. Les salariés doivent débattre dans les entreprises pour imposer des négociations salariales partout, seule réaction pérenne à l'inflation des prix et aux mesures d'opérette dictées par le président des riches !